AWADA

Angui

57

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU JAPON, LE 31 OCTOBRE 2012

Madame la Présidente,

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à la délégation du Japon et la remercions de la présentation de son rapport au titre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel après le premier cycle de mai 2008.

Nous notons avec satisfaction que le rapport examiné a été élaboré après consultations de plusieurs institutions nationales, du public, de la société civile, des médias sociaux, des associations privées.

Nous notons également que le Japon est partie aux principaux instruments des droits de l'homme et qu'il a retiré les réserves exprimées lors de la ratification de ces traités.
Depuis mai 2008, il a ratifié notamment la Convention Internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous saluons l'incorporation des droits de l'homme dans les programmes de formation des agents publics,tels que procureurs et fonctionnaires du Ministère public, agents pénitentiaires, agents des services de réadaptation, agents des services de l'immigration, policiers.

Nous voudrions recommander au Japon de revoir ses règles d'admission des étrangers sur son territoire.

Merci, Madame la Présidente

RUE TRONCHIN 14 - 1202 GENEVE – TEL.+ 41 22 340 59 20 - FAX +41 22 774 25 27- E-mail: mission.tchad@bluewin.ch